



Organisation de l'aviation civile internationale

NOTE DE TRAVAIL

A42-WP/154

EX/77

27/7/25

ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 21 : Initiative relative à la Prochaine génération de professionnels de l'aviation

**PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS L'AVIATION CIVILE : LE PROGRAMME « *WINGS FOR ALL* »**

(Note présentée par le Brésil et appuyée par 20 États membres de la CLAC)¹

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Conçu pour élargir la participation de tous les segments de la population dans le secteur de l'aviation civile, le programme « *Wings for All* » (Des ailes pour toutes et tous), dirigé par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) du Brésil, vise à favoriser le développement durable de la main-d'œuvre nationale de l'aviation civile, tout en soutenant les objectifs de développement durable (ODD) 4, 5, 8, 9 et 10. Malgré des progrès notables dans le secteur de l'aviation, la participation des groupes sous-représentés, en particulier les femmes et les personnes à faibles revenus, demeure limitée, en grande partie en raison du coût élevé des formations. Pour répondre à ces défis, le programme met en œuvre plusieurs initiatives, telles que des bourses d'études, du mentorat, des formations sur la diversité, des prix récompensant l'accessibilité, ainsi que des programmes de mobilisation des jeunes.

Une main-d'œuvre durable est essentielle non seulement pour la sécurité de l'aviation et la croissance du secteur, mais aussi pour stimuler l'innovation et renforcer la résilience face aux défis mondiaux.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre note des incidences que pourraient avoir les pénuries de main-d'œuvre en ce qui concerne la limitation du potentiel de croissance du secteur ;
- b) mesurer l'importance stratégique d'investir dans une éducation et une formation de qualité pour stimuler la croissance économique ;
- c) renforcer les initiatives de sensibilisation afin d'éliminer les obstacles auxquels font face les groupes sous-représentés, en valorisant les talents inexploités ;
- d) promouvoir le programme « *Wings for All* » à travers les canaux de l'OACI, afin d'inspirer des actions similaires à l'échelle mondiale ;
- e) encourager les États membres à adapter et à mettre en œuvre des initiatives comparables selon leurs contextes nationaux.

¹ Belize, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les objectifs stratégiques et catalyseurs hautement prioritaires de l'OACI.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Résolution A39-29, <i>Prochaine génération de professionnels de l'aviation</i> Résolution A41-24, <i>Contribution de l'aviation au programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030</i> Résolution A41-26, <i>Programme OACI pour l'égalité des sexes visant à promouvoir la participation des femmes dans le secteur mondial de l'aviation</i>

1. INTRODUCTION

1.1 Le secteur mondial de l'aviation civile est confronté à un défi majeur en matière de main-d'œuvre. On estime qu'au cours de la prochaine décennie, environ 1,3 million de professionnels (pilotes, techniciens de maintenance d'aéronef et membres d'équipage de cabine) seront nécessaires pour répondre à la croissance continue du secteur, tant dans l'aviation commerciale que d'affaires.

1.2 Plusieurs facteurs contribuent à la hausse de la demande de professionnels de l'aviation, notamment la croissance anticipée du secteur à l'échelle mondiale. Les experts estiment que, dans les années à venir, la demande de pilotes dépassera l'offre disponible.

1.3 Pour répondre aux défis actuels et futurs liés à la main-d'œuvre, les États et les acteurs de l'industrie doivent mobiliser le potentiel inexploité des groupes démographiques sous-représentés. Cette approche permettrait non seulement de combler le déficit de pilotes, mais également d'éviter des pénuries dans d'autres fonctions critiques telles que les membres d'équipage de cabine, les contrôleurs de la circulation aérienne, les mécaniciens certifiés et les ingénieurs.

1.4 Face à ces enjeux, l'ANAC du Brésil a lancé le programme « *Wings for All* ». Il s'agit d'une initiative visant à promouvoir un développement durable de la main-d'œuvre en renforçant la diversité, l'équité et l'inclusion dans le secteur de l'aviation civile. Ce programme s'inscrit pleinement dans le programme de durabilité sociale de l'ANAC du Brésil et contribue directement à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, en soutenant les ODD suivants : 4 - Éducation de qualité ; 5 - Égalité entre les sexes ; 8 - Travail décent et croissance économique ; 9 - Industrie, innovation et infrastructure ; et 10 - Inégalités réduites.

1.5 Le programme « *Wings for All* » incarne un engagement visionnaire en faveur d'une formation plus inclusive, offrant une égalité d'accès aux emplois et favorisant la mobilité socio-économique. Il vise à garantir la résilience à long terme et la croissance durable du secteur. Ses objectifs sont pleinement alignés avec la stratégie relative à la prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP) de l'OACI, qui vise à garantir une relève suffisante, qualifiée et compétente, pour répondre aux besoins futurs du secteur mondial de l'aviation.

2. ANALYSE

2.1 Les défis de la croissance durable de l'aviation civile

2.1.1 En dépit des avancées significatives réalisées dans le secteur de l'aviation, la participation des groupes sous-représentés reste limitée, en particulier celle des femmes et des personnes à faibles revenus. Au Brésil, les femmes ne représentent que 3 % des pilotes titulaires d'une licence et 3 % des mécaniciens de maintenance d'aéronef.

2.1.2 Trois principaux obstacles freinent une plus grande diversification de la main-d'œuvre :

- a) l'inégalité des revenus : environ 80 % des ménages brésiliens disposent d'un revenu mensuel par habitant inférieur à 2 014 R\$ (soit environ 400 USD) ;
- b) les coûts de formation élevés : au Brésil, devenir pilote professionnel peut nécessiter un investissement allant jusqu'à 165 000 R\$ (environ 33 000 USD), ce qui constitue un frein majeur pour la majorité des candidats potentiels ;
- c) un potentiel démographique inexploité : alors qu'elles composent 51 % de la population, les femmes ne représentent que 3,2 % des pilotes et 3,3 % des mécaniciens de maintenance d'aéronef au Brésil. Cela révèle des disparités systémiques entre les sexes qui privent l'aviation d'un vivier de talents essentiel, et limitent l'innovation de la main-d'œuvre et la croissance à long terme du secteur.

2.1.3 Une main-d'œuvre durable est essentielle non seulement pour la sécurité aérienne et la croissance du secteur, mais aussi pour stimuler l'innovation et renforcer la résilience face aux défis mondiaux. Il est donc essentiel que les autorités de l'aviation civile prennent en compte ces enjeux et adoptent des mesures visant à attirer et former de nouveaux talents afin de garantir un approvisionnement constant en professionnels qualifiés.

2.2 Objectifs et gouvernance du programme « *Wings for All* »

2.2.1 Le programme « *Wings for All* » vise à promouvoir une culture de respect au sein du secteur de l'aviation, en éliminant les pratiques discriminatoires. L'un de ses objectifs principaux est d'accroître la participation des femmes et des personnes à faibles revenus dans les métiers de l'aviation, contribuant ainsi à corriger des inégalités historiques. Pour y parvenir, le programme appuie l'élaboration d'initiatives visant à élargir le vivier de professionnels qualifiés de l'aviation et à renforcer le réseau national de formation en aéronautique. En outre, il vise à améliorer le niveau global de service offert aux passagers et à valoriser l'éducation dans le domaine de l'aviation, afin d'inspirer les nouvelles générations à poursuivre des carrières dans l'aviation civile.

2.2.2 Le programme comprend plusieurs projets, répartis en trois volets (sous-programmes) interconnectés : (i) les femmes dans l'aviation ; (ii) l'inclusion et la diversité ; et (iii) la formation et le perfectionnement.

2.2.3 Chaque projet est dirigé par un chef de projet, accompagné d'une équipe dédiée, d'un calendrier de mise en œuvre et d'objectifs clairement définis. Le portefeuille de projets est supervisé par le

directeur du sous-programme concerné, qui occupe un poste de directeur de département au sein de l'ANAC du Brésil. Enfin, un comité exécutif, composé de l'ensemble des directeurs des sous-programmes et présidé par le directeur du département Gouvernance et environnement assure la cohésion et la coordination des initiatives du programme.

2.3 Initiatives clés

2.3.1 Parmi les principales initiatives lancées en 2024, on peut citer :

- a) des bourses pour les pilotes et les professionnels de la maintenance des aéronefs : des bourses d'études ont été octroyées aux personnes à faibles revenus souhaitant devenir pilotes ou mécaniciens de maintenance d'aéronef. En outre, 50 % des places ont été réservées aux femmes, envoyant un signal fort quant à l'engagement pour un accès équitable ;
- b) un programme de mentorat : il s'agit d'une initiative interne, visant à préparer des femmes membres du personnel à accéder à des postes de direction au sein de l'ANAC du Brésil ;
- c) des événements mettant en vedette des modèles féminins : des projections du documentaire canadien « *Only Up* », suivies de débats avec des professionnelles du secteur, ont eu lieu pour inciter les jeunes femmes à envisager une carrière dans l'aviation ;
- d) des programmes de formation : des formations en ligne sur le service inclusif, l'accessibilité numérique et la diversité, sont gratuitement mises à disposition des professionnels de l'aviation et du personnel de l'ANAC du Brésil ;
- e) un prix de l'accessibilité : il s'agit d'une distinction annuelle décernée aux compagnies aériennes et aux aéroports ayant mis en œuvre des pratiques exemplaires et innovantes en matière d'accessibilité ;
- f) la coopération : des accords de collaboration ont été signés entre l'ANAC du Brésil et d'autres organismes publics, ainsi qu'avec le secteur privé, pour soutenir conjointement ces initiatives et d'autres actions alignées sur les objectifs du programme ;
- g) un partenariat avec l'Université de Brasilia : un projet de recherche intitulé « Les femmes dans l'aviation », portant sur la question de l'inclusion des sexes dans l'aviation civile, a été lancé.

2.4 Résultats du programme

2.4.1 Bien qu'il n'en soit qu'à ses débuts, le programme « *Wings for All* » a déjà permis de stimuler des actions et des discussions en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité, à travers plusieurs initiatives, notamment :

- a) le prix de l'accessibilité : le 3 avril 2024, une distinction a été attribuée à des compagnies aériennes, selon deux critères d'évaluation pondérés de manière égale. Le

premier portait sur le respect de la Résolution N° 280 (du 11 juillet 2013), qui définit les procédures d'accessibilité pour les passagers nécessitant une assistance spéciale. Le second évaluait l'adoption de bonnes pratiques visant à garantir un service de qualité et dans la dignité pour ces passagers ;

- b) la coopération : un accord a été signé entre l'ANAC du Brésil et quinze entités du secteur privé, dont des compagnies aériennes et des associations professionnelles du secteur. Cet engagement collectif réaffirme la responsabilité commune de promouvoir un environnement plus inclusif, diversifié et respectueux dans l'aviation brésilienne, en particulier dans les services destinés aux passagers. L'accord établit également un cadre de coopération entre les organisations privées et l'ANAC du Brésil pour la mise en œuvre de tels projets ;
- c) la formation : l'ANAC du Brésil appuie la mise en œuvre de cours techniques en maintenance d'aéronefs, proposés gratuitement à des étudiants issus de milieux à faibles revenus, qui bénéficient également d'une aide financière. À ce jour, 60 % des bénéficiaires sont des femmes.

3. CONCLUSION

3.1 Le programme « *Wings for All* » illustre parfaitement comment des initiatives ciblées peuvent contribuer à lever les obstacles systémiques de l'aviation civile. Favoriser une industrie plus inclusive et équitable est essentiel pour prévenir le gaspillage de talents et garantir une croissance durable de l'aviation. En encourageant la coopération et la mise en commun des meilleures pratiques, l'OACI a un rôle central à jouer pour faire de l'aviation un secteur véritablement diversifié et inclusif, établissant ainsi un modèle à suivre à l'échelle mondiale.

— FIN —